98-99

Annual Report

Youth Council of New Brunswick

Rapport annuel

Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

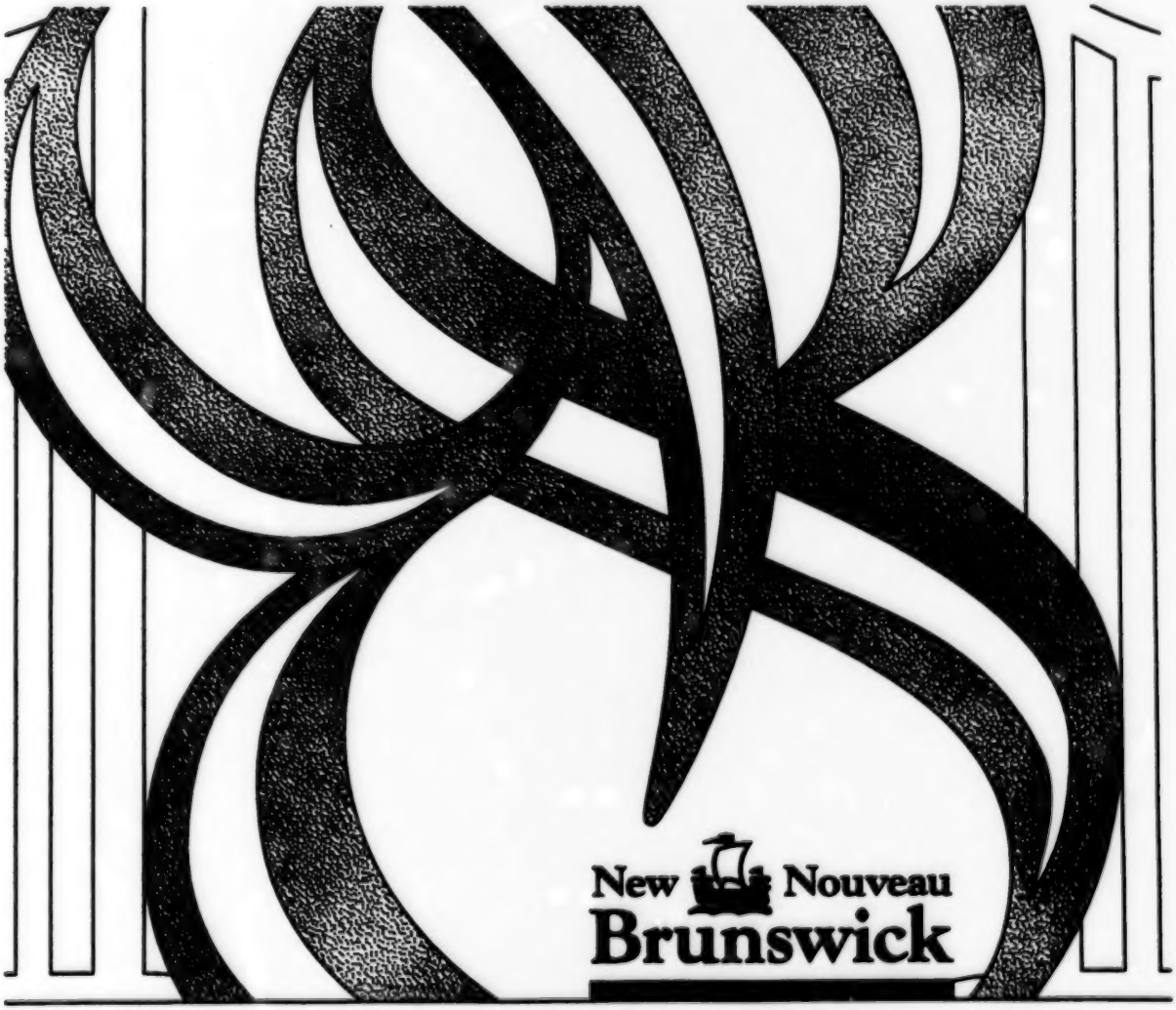

December 15, 1999

The Honourable Bernard Lord
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Honourable Premier,

I have the honour to present to you the Annual Report of the Youth Council of New Brunswick for the fiscal year of April 1, 1998 to March 31, 1999.

The enclosed report contains a summary of the Council's activities and the financial statements for the Youth Council of New Brunswick, prepared by the Auditor General's Office.

Respectfully submitted,

Carlo E. Roy
Acting-Chairperson

Le 15 decembre 1999

L'honorable Bernard Lord
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1er avril 1998 au 31 mars 1999.

Le rapport ci-joint renferme un résumé des activités du Conseil ainsi que ses états financiers, qui ont été préparés par le Bureau du vérificateur général.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mon profond respect.

Le président par intérim,

Carlo E. Roy

Table of Contents

Mission Statement of the Youth Council of New Brunswick 7

Council Background 8

Organizational Chart 11

Council Members 12

Outline of Responsibilities for Members 13

Council Activity Report 1998-99 15

Publications and Briefs 1998-99 19

Major Projects Planned 1999-00 20

Auditor General's Report 22

Table des matières

Énoncé de mission du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick 7

Information générale sur le Conseil 8

Organigramme 11

Membres du Conseil 12

Responsabilités des membres 13

Activités du Conseil en 1998-1999 15

Publications et mémoires en 1998-1999 19

Principaux projets prévus pour 1999-2000 20

Rapport du vérificateur général 22

Mission Statement of the Youth Council of New Brunswick

The Youth Council of New Brunswick is the provincial body representative of youth which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15-24, and presents recommendations to government and public. This is achieved by acting as an advisory and advocacy body, through resource coordination and by research and consultation. Through its actions, the Youth Council of New Brunswick strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

Énoncé de mission du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est l'organisme provincial qui proclame les intérêts, les besoins, les préoccupations et les points de vue des jeunes âgés de 15 à 24 ans et fait des recommandations à l'intention du gouvernement et du public. Le Conseil réalise ces objectifs en agissant à titre d'organe de consultation et de revendication, en coordonnant les ressources, en faisant de la recherche et en donnant des conseils. Par son programme d'action, le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick cherche à jouer le rôle de catalyseur pour stimuler une plus grande participation des jeunes dans la société.

Council Background

What is the Council?

The Youth Council of New Brunswick is an advisory body which has a mandate to undertake consultation and research and to advise the government and the public on matters concerning youth in New Brunswick. The Council reports directly to the Premier.

Background

The Council was announced in the Throne Speech of April 8, 1986:

"The International Year of Youth in 1985 was successful in creating a greater awareness of the problems and opportunities facing young people. The Youth Council of New Brunswick will be established to provide a greater opportunity for our young people to advise the government and to contribute to our province."

The Council was established to give youth and youth organizations a vehicle through which to identify for government and the public matters of concern to youth and to encourage greater participation and integration of youth into the mainstream of society.

Structure

The Council is composed of 15 New Brunswickers between the ages of 15 and 24 (inclusive) representing all regions of the province, both official language groups, and special interest groups such as aboriginal, multicultural and disabled youth.

All members are appointed by the Premier. The Chairperson is appointed for a term of three years, and members for a term of two years. However, in constituting the first Council, seven members were appointed for one year to ensure continuity in the work of the Youth Council.

Information générale sur le Conseil

Quel est le rôle du Conseil?

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme consultatif qui a pour mandat d'effectuer des consultations et des recherches et de conseiller le gouvernement et le public sur les questions qui touchent les jeunes du Nouveau-Brunswick. Le Conseil relève directement du premier ministre.

Historique

La création du Conseil a été annoncée lors du discours du trône du 8 avril 1986 :

« L'Année internationale de la jeunesse, en 1985, a sensibilisé les gens aux problèmes des jeunes et aux possibilités qui s'offrent à ces derniers. Un conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sera établi afin de permettre davantage à nos jeunes de se faire entendre du gouvernement et de contribuer au développement de la province. »

Le Conseil a été créé pour donner aux jeunes et aux organisations des jeunes un moyen d'indiquer au gouvernement et au public quels sont les problèmes qui préoccupent les jeunes et d'encourager une participation et une intégration plus poussées des jeunes au courant principal de la société.

Structure

Le Conseil est composé de 15 Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois de 15 à 24 ans qui représentent toutes les régions de la province, les deux groupes linguistiques officiels, et les minorités sociales, culturelles et visibles.

Tous les membres sont nommés par le premier ministre. Le président ou la présidente est nommé pour une période de trois ans, tandis que les membres le sont pour deux ans. Toutefois, lorsque le premier Conseil a été constitué, sept membres ont été nommés pour un an, afin d'assurer une continuité dans le travail du Conseil de la jeunesse.

Activities

- To undertake research on matters relevant to youth, including but not restricted to the areas of cultural development, education, employment, sports and recreation, and the role of youth in public institutions.

- To receive and hear petitions and suggestions from individuals and groups from both official language communities concerning matters relevant to youth.

- To appoint committees consisting of members and other persons who are not members of the Council.

- To publish from time to time such reports, studies and recommendations as the Council considers necessary.

- To prepare an Annual Report at the end of each fiscal year to be tabled in the Legislature.

- To recommend to governments, voluntary associations, private business, and universities with respect to youth:

- research areas that can be studied;
- programmes that can be developed or modified;
- policies and practices that can be adopted.

Terms of Office

- Members remain in Office notwithstanding expiry of term, until he/she resigns, is reappointed or replaced;

- Where a vacancy occurs during the term of a member, the appointment will be for the remainder of the term except in the case of the Chairperson where it will be for a three-year term.

Quorum

- Eight members of the Council constitute a quorum.

Activités

- Entreprendre des recherches sur les questions qui intéressent les jeunes, notamment le développement culturel, l'éducation, l'emploi, les sports, les loisirs et le rôle des jeunes dans les institutions publiques.

- Recevoir et entendre les requêtes et suggestions des groupes et particuliers des deux communautés linguistiques à propos des questions qui touchent les jeunes.

- Créer des comités composés aussi bien de membres du Conseil que de personnes de l'extérieur.

- Publier les rapports, études et recommandations qu'il juge nécessaires.

- À la fin de chaque année financière, rédiger un rapport annuel qui sera déposé à l'Assemblée législative.

- Recommander aux gouvernements, aux organismes de bénévolat, aux entreprises privées et aux établissements d'enseignement :

- des sujets d'étude;
- de nouveaux programmes ou des modifications à apporter à des programmes en place;
- des plans d'action ou des mesures.

Mandat

- Quelle que soit la durée du mandat, les membres restent en fonction jusqu'à leur démission, leur renomination ou leur remplacement.

- La nomination faite pour combler une vacance en cours de mandat porte sur le reste du mandat, sauf dans le cas du président ou de la présidente qui est nommé(e) pour trois ans.

Quorum

- Le quorum est atteint avec huit membres du

Meetings

- The Council will meet at least four times in each year, at times and places designated by the Chairperson or as required by the Premier.

By-Laws

- Subject to the Premier's approval, the Council can make by-laws for its internal management.

Finances

- Each September the Council will submit to the Premier an estimate of the money required for the operation of the Council during the next fiscal year.

- The accounts of the Council will be audited by the Auditor General and his report will be included in the Annual Report of the Council.

Reports

- The Council can publish reports, studies and recommendations they deem to be appropriate.

- The Council will submit an Annual Report to the Premier within three months after the end of each fiscal year, containing:

a) a report on all meetings conducted by the Council during the year;

b) a report on the findings, conclusions and recommendations made by the Council to the Premier during the year;

c) the report of the Auditor General referred to under the Finances section.

Conseil.

Réunions

- Le Conseil se réunit au moins quatre fois par année aux dates et endroits déterminés par le président ou la présidente, ou à la demande du Premier ministre.

Règlements

- Sous réserve de l'approbation du premier ministre, le Conseil peut adopter des règlements administratifs internes.

Finances

- En septembre de chaque année, le Conseil présente au premier ministre une estimation du montant nécessaire à son fonctionnement pour le prochain exercice.

- Les comptes du Conseil sont vérifiés par le vérificateur général, et son rapport est inclus dans le rapport annuel du Conseil.

Rapports

- Le Conseil peut publier les rapports, les études et les recommandations qu'il juge appropriés.

- Le Conseil présente un rapport annuel au Premier ministre dans les trois mois suivant la fin de l'année financière, et il renferme les éléments suivants :

a) un rapport de toutes les réunions tenues par le Conseil durant l'année;

b) un rapport des constatations, conclusions et recommandations communiquées par le Conseil au premier ministre durant l'année;

c) le rapport du vérificateur général indiqué à la section Finances.

Youth Council of New Brunswick Organizational Flow Chart
Organigramme du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

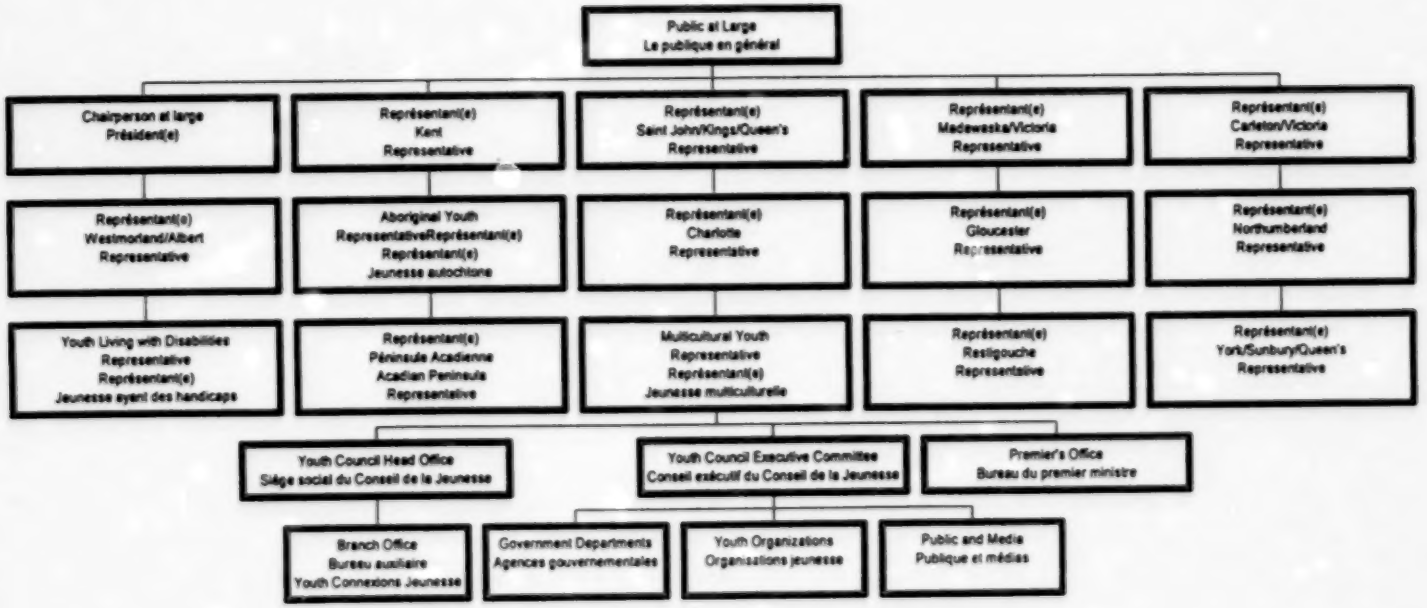

Council Members

Martine Blanchard
Chairperson, 1997 - 2000

Akémi Takatsuka
Vice-chairperson, 1997 - 1998
Acadian Peninsula, April 1996 - 1998

Geoffrey Pond
Carleton/Victoria, 1997 - 1999

Gilles Roy
Gloucester, 1997

Laura Donaher
Kent, 1996 - 1998

Kelly McLaughlin
Northumberland, 1997 - 1999

Paul Demers
Madawaska/Victoria, 1997 - 1999

Carlo Roy
Treasurer, 1997 - 1998
Restigouche, 1997 - 1999

Charmain Johnson
Secretary, 1995 - 1996, 1997 - 1998
Saint John/Kings/Queens, 1994 - 1998

Anthony Knight
York/Sunbury/Queens, 1994 - 1998
Vice-Chairperson, 1995 - 1997
Treasurer, 1994 - 1995

Tanya Lee Augustine
Aboriginal Youth, 1997 - 1999

Jeffery Sparks
Youth with Disabilities, 1996 - 1998

Sanja Kalajdziski
Mulitcultural Youth, 1997 - 1998

Hassibolah Pazira
Multicultural Youth, 1996 – 1997

Julie LeGresley
Gloucester, 1997 – 1999

Jasmine Goudreau
Westmorland/Albert, 1997 – 1999

Kathryn Bell
Charlotte, 1997 – 1999

Membres du Conseil

Martine Blanchard
Présidente, 1997 - 2000

Akémi Takatsuka
Vice-présidente, 1997 - 1998
Péninsule acadienne, avril 1996 - 1998

Geoffrey Pond
Carleton/Victoria, 1997 – 1999

Gilles Roy
Gloucester, 1997

Laura Donaher
Kent, 1996 – 1998

Kelly McLaughlin
Northumberland, 1997 – 1999

Paul Demers
Madawaska/Victoria, 1997 - 1999

Carlo Roy
Trésorier, 1997 - 1998
Restigouche, 1997 - 1999

Charmain Johnson
Secrétaire, 1995 - 1996, 1997 - 1998
Saint John/Kings/Queens, 1994 - 1998

Anthony Knight
York/Sunbury/Queens, 1994 - 1998
Vice-président, 1995 - 1997
Trésorier, 1994 - 1995

Tanya Lee Augustine
Jeunesse autochtone, 1997 - 1999

Jeffery Sparks
Jeunes ayant des handicaps, 1996 - 1998

Sanja Kalajdziski
Jeunesse multiculturelle, 1997 - 1998

Hassibolah Pazira
Jeunesse multiculturelle, 1996 – 1997

Julie LeGresley
Gloucester, 1997 – 1999

Jasmine Goudreau
Westmorland/Albert, 1997 – 1999

Kathryn Bell
Charlotte, 1997 – 1999

Outline of Responsibilities of Members

1. Members shall attend regular meetings of the full Council which are usually held quarterly.

2. Members shall keep the Council informed of appropriate information from their region and/or from groups they are associated with on issues related to youth.

3. Members shall act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or a referral to appropriate assistance through our office.

4. Members shall be given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all Members are essential for this process to work. Draft copies will be circulated for comment after consulting with the Members and the final version of position papers will be approved by the Council prior to public circulation. Council members must however respect the deadlines established for their input between Council meetings.

5. Members are encouraged to share appropriate information about the Council's activities with any groups involved in the interests of youth.

6. Members shall assist with local follow up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by the local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report.

7. Members shall promote the general activities of the Council. On matters of a sensitive nature, members shall refer inquiries to the Chairperson, Vice-Chairperson or to the Office for comments on the position of the Council.

8. Members shall assist in arrangements for regional meetings of Council held in their area. Such assistance could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, assisting with refreshments, and local publicity.

Responsabilités des membres

1. Les membres participeront aux réunions ordinaires du conseil plénier, qui ont habituellement lieu tous les trois mois.

2. Les membres transmettront au conseil toute information pertinente sur la région qu'ils représentent ou sur des groupes avec lesquels ils ont des liens relativement à des questions d'intérêt pour les jeunes.

3. Les membres fourniront de l'information sur le Conseil aux personnes et aux groupes de leur région ou les mettront en rapport avec le bureau du Conseil pour que celui-ci les oriente vers les personnes-ressources ou les services dont ils ou elles ont besoin.

4. Les membres pourront donner leur point de vue au moment de la rédaction de rapports sur des sujets d'actualité. En effet, leurs commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont essentiels à la réussite de l'entreprise. Les ébauches des rapports leur parviendront pour commentaire et, préalablement à sa publication, la version de tout exposé de principe devra être approuvée par le conseil. Les membres qui désirent formuler des commentaires devront toutefois le faire dans les délais prescrits entre les réunions.

5. Les membres donneront des renseignements sur les activités du conseil à tout groupe de défense des intérêts des jeunes.

6. Les membres s'assureront que les communiqués annonçant les réunions du conseil paraissent dans les journaux locaux. Ils veilleront aussi à la distribution de la documentation préparée par le conseil : les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel, par exemple.

7. Les membres devront promouvoir les activités générales du conseil. Pour toute question délicate, ils devront renvoyer les demandes de renseignements au président ou à la présidente, au vice-président ou à la vice-présidente ou au personnel du bureau, qui se chargeront d'exposer la position du conseil.

8. Les membres aideront à organiser les réunions du conseil qui doivent se tenir dans leur région. Ils pourront par exemple aider à

9. Members shall keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff must be willing to answer questions between meetings.

10. Members shall take an active role in evaluating the on-going activities and priorities of the Council.

11. Members shall provide oral and/or written reports at each full Council meeting on concerns or activities or their region or group. Some of this material may be used in our Council's newsletter.

12. Members may submit issues for agendas of either the Executive Committee or full Council meetings.

composer la liste des invités, à trouver une salle accessible, à commander les rafraîchissements et à annoncer la tenue de la réunion à l'échelle locale.

9. Les membres communiqueront avec le personnel du bureau entre les réunions. Ils pourront visiter le bureau quand bon leur semble pendant les heures normales de travail ou à d'autres moments en prenant rendez-vous. Le personnel du bureau devra pour sa part être disposé à répondre à toutes les questions des membres entre les réunions.

10. Les membres participeront activement à l'évaluation des projets en cours et des priorités du conseil.

11. À chaque réunion, les membres transmettront verbalement ou par écrit les préoccupations de la région ou du groupe qu'ils représentent et décriront les activités en cours. Cette information pourra être ultérieurement publiée dans le bulletin.

12. Les membres pourront proposer l'inclusion de certaines questions à l'ordre du jour des réunions du comité exécutif ou du conseil plénier.

Council Activity Report 1998-99

Filed Annual Report 1997-98.

Published three editions of the Bulletin in partnership with Human Resources Development – NB.

Organized a Youth Forum on Language and Culture with Dialogue New Brunswick, the New Brunswick Human Rights Commission and the Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Held in November 1998.

Operated a storefront operation in the Regent Mall, called Youth Connexions Jeunesse, handling over 79,000 visitors in the first five years of operation.

Organized Premier's Youth Initiatives Awards.

Participated on various committees to continue to provide a strong voice for youth:

- Interdepartmental Committee on Youth Services
- Task Force on Early School Leavers
- Suicide Prevention Committee
- Coalition on Rights of the Child
- New Brunswick Safety Council Inc.
- Provincial Curriculum Advisory Committee
- New Brunswick Youth Employment Forum Advisory Committee
- Mental Health Services Advisory Committee

Ongoing:

- research into the needs of youth;
- continued efforts to bring youth issues to attention of government and the public;
- consultation to ensure current issues are addressed.

Council Meetings Summarized:

Fredericton, N.B. May 9th, 1998 – Reports were given by the Chairperson, Executive Committee, Executive Director and Council members. Matters discussed during the reports included: the Federal Budget, organization of the Dialogue NB

Activités du Conseil en 1998-1999

Dépot du rapport annuel 1997-1998.

Publication de trois ébauches du Bulletin avec l'aide du financement accordé avec Développement des ressources humaines – NB.

Organisation d'un forum jeunesse sur la langue et la culture en collaboration avec Dialogue Nouveau-Brunswick, la Commission des droits de la personne et la Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, qui a eu lieu en novembre 1998.

Gestion d'un service d'information Youth Connexions Jeunesse au centre commercial Regent; plus de 79 000 visiteurs s'y sont rendus en cinq ans.

Organisation de la remise des prix Initiatives jeunesse du premier ministre.

Participation aux activités de différents comités afin de faire entendre davantage la voix des jeunes néo-brunswickois dans la société :

- Comité interministériel sur les services à la jeunesse;
- Groupe d'étude sur les décrocheurs
- Comité de prévention du suicide
- Coalition sur les droits de l'enfant
- Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick
- Comité consultatif provincial des programmes d'études
- Comité consultatif du Forum de l'emploi chez les jeunes du Nouveau-Brunswick
- Comité consultatif sur les services de santé mentale

Projets en cours :

- recherches relatives aux besoins des jeunes;
- démarches constantes pour attirer l'attention du gouvernement et de la population sur la situation des jeunes;
- consultations avec le gouvernement pour assurer la prise en main des problèmes actuels.

Résumé des réunions du Conseil :

Fredericton (Nouveau-Brunswick), le 9 mai 1998 – La

conference, the Premier's Youth Initiative Award winners (Students Together Against Racism from Riverview High School and Mary Lynn Jardine volunteer at a community teen centre in Miramichi), an interview with the *Financial Post* regarding the unique partnership between Youth Connexions Jeunesse and the Regent Mall, Youth Employment Forum in Bathurst, NB, Positive Learning Environment Policy and several members noted their work with educational job fairs around the province. M. Blanchard lead a discussion regarding the Maison des Jeunes/Youth Centres. M. Blanchard noted that the Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick stated it would like to work with the Council to obtain increased funding for these community based centres. The Council then committed to working toward obtaining increased funding for the Maison des Jeunes/Youth Centres around the province. G. Pond reported to the Council that the Youth Employment Forum held in Bathurst was successful and five topics for recommendation were established as a result of the conference. S. Pollock reported to the Council on the work she has been doing with respect to increasing the basic math skills of high school graduates through a day long session with the Department of Education. A. Knight reported to the Council that he, B. Barnes and C. Roy met with Liberal leadership candidate and new premier Hon. Camille Theriault. The focus of the meeting centred largely around the Youth Secretariat, which is to advise government on policies dealing with youth. Hon. Theriault made it clear that the Secretariat would not negatively impact the Council. A. Knight also spoke to Hon. Greg Byrne during the Liberal leadership campaign with respect to his youth platform. I. Corbett reported to the Council the progress made with respect to funding proposals made to corporate foundations for the Youth Connexions Jeunesse office. I. Corbett also made note of the continued success of the Regent Mall operation in Fredericton.

Ludlow, NB August 1st & 2nd, 1998 – New members Julie LeGresley, Kathryn Bell and Jasmine Goudreau were formally accepted as members of the Council. C. Roy lead a review and discussion of the Council's 1997-98 financial statements where he noted that a considerable amount of office staff's time is dedicated toward managing the Council's very limited budget. C. Roy also indicated that additional resources were allocated to areas of priority for the Council. The Chairperson, Executive Committee, Executive Director and Council members then gave reports.

présidente, le comité exécutif, la directrice générale et les membres du conseil fournissent un compte rendu de leurs activités. Il est question du budget fédéral, de la mise sur pied de la conférence Dialogue NB, des récipiendaires des prix Initiatives jeunesse du premier ministre (Students Together Against Violence du Riverview High School et Mary Lynn Jardine, bénévole d'un centre communautaire jeunesse à Miramichi), d'une entrevue avec le *Financial Post* sur le partenariat particulier unissant Youth Connexions Jeunesse et le centre commercial Regent, du Forum jeunesse sur l'emploi de Bathurst, de la Directive sur un milieu propice à l'apprentissage ainsi que du travail de plusieurs des membres dans le cadre des diverses foires d'emploi jeunesse de la province. M. Blanchard dirige une discussion concernant les maisons des jeunes. Elle indique que la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick aimerait travailler avec le conseil afin d'augmenter le financement accordé à ces centres communautaires. Le conseil s'engage à chercher à augmenter le financement accordé aux maisons des jeunes de l'ensemble de la province. G. Pond informe les membres du conseil que le Forum jeunesse sur l'emploi, à Bathurst, a connu un franc succès et qu'on a établi cinq grands points pouvant faire l'objet de recommandations. S. Pollock fait connaître aux membres le travail qu'elle a effectué afin d'améliorer les habiletés mathématiques de base des diplômés du secondaire dans le cadre d'une séance d'une journée avec le ministère de l'Éducation. A. Knight fait savoir au conseil que lui et B. Barnes ainsi que C. Roy ont rencontré le candidat à la chefferie libérale et le nouveau premier ministre, M. Camille Thériault. La rencontre avait pour objet principal le Secrétariat de la jeunesse, qui a pour mandat de conseiller le gouvernement sur les questions relatives à la jeunesse. M. Thériault a indiqué clairement que le Secrétariat ne nuirait en aucune façon au conseil. A. Knight s'est également entretenu avec l'honorable Greg Byrne, candidat à la chefferie libérale, quant à sa politique sur la jeunesse. I. Corbett informe les membres du conseil des progrès effectués en matière d'offres de financement par des sociétés privées au bureau de Youth Connexions Jeunesse. Il souligne également le succès continu du comptoir du centre commercial Regent à Fredericton.

Ludlow (Nouveau-Brunswick), les 1er et 2 août 1998 – Le conseil accueille officiellement trois nouveaux membres, soit Julie LeGresley, Kathryn Bell et Jasmine Goudreau. C. Roy dirige la revue des états financiers 1997-1998 du conseil. Il indique qu'une bonne part du temps du personnel est consacré à la gestion du budget très limité du conseil. C. Roy

Matters discussed during the reports included: the presentation by members of the Council and the Executive Director at Public Accounts, meeting with the new Minister of State for Youth and Literacy, Hon. Harry Doyle, the Council's annual audit, working toward establishing a long-term arrangement with the Regent Mall for Youth Connexions Jeunesse, the development of the bulletin, newspaper articles written in local newspapers by Council members, various community volunteer responsibilities at hospitals, youth centres and junior achievement groups, work with the NB Paraplegic Association and council members have met with several provincial ministers regarding issues concerning young people in their regions. A discussion took place regarding a regional youth committee tour throughout the province where Council members would establish links with each committee in their respective regions and report back to the Council on their activities. The Executive committee agreed to establish contact with the appropriate government officials regarding the Council's potential membership on these committees. M. Blanchard attended the Youth Café Jeunesse in Hull, Quebec where discussions took place to better define the situations and concerns of young Canadians. These insights were then presented to the Hon. Pierre Pettigrew Minister of Human Resources Development Canada. A discussion regarding the formation of a national youth council also took place, modelling itself after New Brunswick's council. Several Council members have attended roundtables discussing youth involvement in the Sommet de Francophonie and that involvement is expected to continue. The recommendations that came from the Youth Employment Forum in Bathurst, NB were discussed. Council members expressed their dissatisfaction with the report and the lack of content. It was decided that the Council focus on two or three recommendations and bring them to the attention of Minister Doyle in the form of a letter. The Council invited Éric Larocque from the Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick to discuss matters regarding the Maison des Jeunes/Youth Centres. It was decided that the Council and Fédération would send a joint letter to Minister Doyle detailing the need for government support to maintain these much needed youth centres. A committee was also struck to continue working with the Fédération in order to obtain funding for the Maison des Jeunes/Youth Centres.

Fredericton, NB November 28th, 1998 – Reports were heard from the Chairperson, Executive Committee, Executive Director and Council

indique également que des ressources additionnelles ont été allouées aux questions jugées prioritaires par le conseil. La présidente, le comité exécutif, la directrice générale et les membres du conseil remettent leur rapport. On discute des exposés présentés par les membres du conseil et le directeur administratif des comptes publics, de la rencontre avec le nouveau ministre d'État à la Jeunesse et à l'Alphabétisation, M. Harry Doyle, de la vérification annuelle des comptes du conseil, du travail visant une entente à long terme avec le centre commercial Regent au sujet de Youth Connexions Jeunesse, de la mise sur pied du bulletin, des articles publiés dans les journaux locaux par les membres du conseil, des responsabilités détenues par les membres du conseil au sein des hôpitaux, des centres jeunesse et des groupes de jeunes, du travail avec l'association des paraplégiques du Nouveau-Brunswick ainsi que des rencontres des membres du conseil avec plusieurs ministres provinciaux pour discuter de questions relatives aux jeunes de leur région. On discute de la possibilité d'une tournée provinciale des comités jeunesse régionaux dans le cadre de laquelle les membres pourraient établir des liens avec les comités de leur région et présenter ensuite un rapport au conseil. Le comité exécutif est d'accord pour établir des contacts avec les représentants gouvernementaux appropriés concernant la participation potentielle du conseil à ce type de comité. M. Blanchard a participé au Café Jeunesse à Hull (Québec) où se sont tenues des discussions visant à mieux définir la situation et les préoccupations de la jeunesse du pays. On a ensuite fait part des résultats de cette rencontre à Pierre Pettigrew, ministre du Développement des ressources humaines du Canada. On discute également de l'établissement d'un conseil national de la jeunesse qui serait calqué sur celui du Nouveau-Brunswick. Plusieurs membres du conseil ont pris part à des tables rondes sur la participation de la jeunesse au Sommet de la Francophonie et ces activités devraient se poursuivre. On discute des recommandations issues du Forum jeunesse sur l'emploi de Bathurst. Les membres du conseil expriment leur insatisfaction quant au rapport et à son peu de contenu. On s'entend pour que le conseil concentre ses efforts sur deux ou trois recommandations et les porte ensuite à l'attention du ministre Doyle par écrit. Le conseil invite Éric Larocque, de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, afin de discuter des questions relatives aux maisons des jeunes. On décide que le conseil et la Fédération enverront une lettre conjointe au ministre Doyle exposant la nécessité d'un soutien gouvernemental pour le maintien de ces centres jeunesse dont on a tant besoin. Un comité est constitué afin de poursuivre le travail avec la Fédération en vue du financement des

members. Matters discussed during the reports included: the Council's representation on the Social Policy Renewal Process, the Provincial Curriculum Advisory Committee, work with the Muriel McQueen Ferguson Foundation, continued work with local youth centres around the province, a food drive for Iranian refugees was organized in the Moncton area, various fund raising activities, work with teen pregnancy prevention committee and meetings with MLA's and ministers by Council members and the Executive committee. Progress has been made toward obtaining funding for the Maison des Jeunes/Youth Centres as a result of the partnership formed with Éric Larocque of the Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick. Council members have maintained their presence at the Francophonie Roundtables on youth. S. Pollock and A. Takasutka attended the Premier's Forum on Education in Saint John, N.B. Several members of the Council attended and facilitated at the Dialogue N.B. conference where there was fantastic youth participation. I. Corbett updated the Council on the progress of obtaining financial support from corporate foundations. Unfortunately the responses have not been positive but he will continue sending the proposals to prospective donors. I. Corbett also noted the community partnerships that are continuously being established by Youth Connexions Jeunesse. Guy Lamarche from Human Resources Development-NB presented three new initiatives that are being funded by Youth Futures that are a result of the Youth Employment Forum that took place in Bathurst NB. Hon. Harry Doyle, Minister of State for Youth and Literacy arrived at the meeting where he discussed issues arising from the throne speech, including university funding, student loan repayment, the student internship program and the Council's relationship with the recently announced Youth Secretariat and its role within government.

maisons des jeunes.

Fredericton (Nouveau-Brunswick), le 28 novembre 1998 – La présidente, le comité exécutif, la directrice générale et les membres du conseil fournissent un compte rendu de leurs activités. Il est question de la représentation du Conseil dans le processus de renouvellement de la politique sociale, du comité consultatif sur les programmes d'études de la province, de la collaboration avec la Fondation Muriel McQueen Fergusson, de la poursuite du travail avec les centres jeunesse de la province, d'une collecte de nourriture pour les réfugiés iraniens dans la région de Moncton, de diverses activités de financement, du travail avec le comité de prévention des grossesses chez les adolescentes et des rencontres des membres du conseil et du comité exécutif avec les députés et les ministres. On a effectué des progrès en matière de financement des maisons des jeunes grâce au partenariat conclu avec Éric Larocque, de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Les membres du conseil sont demeurés présents au sein des tables rondes sur la participation des jeunes au Sommet de la Francophonie. S. Pollock et A. Takasutka ont participé au Forum sur l'éducation du premier ministre qui s'est tenu à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Plusieurs membres du Conseil étaient présents et ont pris une part active à la conférence de Dialogue NB au cours de laquelle la participation des jeunes a été exceptionnelle. I. Corbett fait part aux membres des derniers développements concernant l'obtention de financement de la part de sociétés privées. Malheureusement, ses efforts n'ont pas été récompensés, mais il continuera d'envoyer des demandes de financement aux commanditaires potentiels. I. Corbett fait toutefois état du fait que Youth Connexions Jeunesse établit continuellement de nouveaux partenariats. Guy Lamarche, du ministère du Développement des ressources humaines du Nouveau-Brunswick, présente trois nouveaux projets financés par Avenir Jeunesse qui découlent directement du Forum jeunesse sur l'emploi de Bathurst. M. Harry Doyle, ministre d'État à la Jeunesse et à l'Alphabétisation, se joint à la réunion afin de discuter des questions relatives au discours du trône, soit le financement des universités, le remboursement des prêts étudiants, le programme de stages d'études et la relation du Conseil avec le nouveau Secrétariat de la jeunesse et le rôle de ce dernier au sein du gouvernement.

Publications and Briefs 1998-99

- In partnership with Human Resources Development – NB, during the fiscal year, there were 3 newsletters published:
  - March 1998
  - December 1998
  - March 1999
- Youth Café Jeunesse Brief
- Youth Council of New Brunswick – Annual Report 1997-98.

Publications et mémoires 1998-1999

- Grâce au parrainage de Développement des ressources humaines – NB, le Conseil a publié trois numéros du Bulletin :
  - mars 1998
  - décembre 1998
  - mars 1999
- Mémoire du Youth Café Jeunesse
- Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick – Rapport annuel 1997-1998.

Major Projects Planned For 1999-00

- will continue to hold quarterly meetings for the Council as well as teleconferencing Executive Committee meetings.
- will file the Annual Report for 1998-99.
- will publish three editions of the Bulletin in partnership with Human Resources Development – NB.
- will organize a Youth Forum on Language and Culture with Dialogue New Brunswick, the New Brunswick Human Rights Commission and the Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. To be held in November 1999.
- promote the Youth Council web site.
- will consult with Youth Futures regional committees.
- **will consult with all Maison des Jeunes and Youth Centres around the province.**
- will continue to operate a storefront operation in the Regent Mall, called Youth Connexions Jeunesse, if funding is secured.
- will organize Premier's Youth Initiatives Awards presentations.
- will continue to develop contacts and resources to provide a strong voice for youth by attending conferences, participating in committee work and providing an information link between youth and various government departments and agencies.
- **will write a policy action plan for youth policy in New Brunswick that the Council will base its activities around for the next few years.**
- **will hold Youth Day Forums in the new year at four high schools around the province to discuss matters of concern among high school students in New Brunswick.**

Principaux projets prévus pour 1999-2000

- Continuera à tenir des réunions plénières chaque trimestre ainsi que des téléconférences pour les réunions du Comité exécutif.
- Déposera le rapport annuel 1998-1999.
- Publiera trois numéros du Bulletin grâce au parrainage de Développement des Ressources humaines – NB.
- Organisera un forum jeunesse sur la langue et la culture avec Dialogue Nouveau-Brunswick, la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick et la Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Ce forum se tiendra en novembre 1999.
- Lancera un site Web.
- Consultera les comités régionaux d'Avenir jeunesse.
- **consultera l'ensemble des maisons des jeunes de la province.**
- Continuera à gérer son bureau local appelé Youth Connexions Jeunesse dans le centre commercial Regent si un financement est obtenu.
- Organisera des activités à l'occasion de la remise des prix Initiatives jeunesse du premier ministre.
- Continuera à multiplier les contacts et à trouver des ressources afin de mieux faire entendre le point de vue des jeunes en assistant à des conférences, en participant aux travaux de comités et en servant de lien entre les jeunes et les différents ministères et organismes gouvernementaux pour diffuser l'information.
- **Rédigera un plan d'action pour la politique sur la jeunesse au Nouveau-Brunswick, plan dont le Conseil s'inspirera en ce qui a trait à ses activités pour les prochaines années.**

- will continue to collaborate with youth and community organizations, ie. public speaking engagements, consultations, distribution of printed material, etc.

Ongoing:

- research into the needs of youth;
- continued efforts to bring youth issues to attention of government and the public;
- consultation to ensure current issues are addressed.

- **organisera, à l'occasion de la prochaine Journée de la jeunesse, des forums dans quatre écoles secondaires au sujet des préoccupations des élèves du secondaire au Nouveau-Brunswick.**

- poursuivra sa collaboration avec les organisations communautaires et de jeunes, notamment en envoyant ses membres prononcer des discours, en donnant des consultations, en distribuant de la documentation, etc.

Projets en cours :

- recherches relatives aux besoins des jeunes :
- démarches constantes pour attirer l'attention du gouvernement et de la population sur la situation des jeunes;
- consultations avec le gouvernement pour assurer la prise en main des problèmes actuels.

AUDITOR GENERAL'S REPORT

To the Chairperson and Members
Youth Council of New Brunswick

I have audited the balance sheet of the Youth Council of New Brunswick as at 31 March 1999 and the statement of revenue, expenses and deficit for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 1999 and the results of its operations for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles.

Daryl C. Wilson, FCA
Auditor General

Fredericton, N. B.
13 August 1999

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du
Conseil de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 1999 et l'état des recettes, des dépenses et du déficit de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Conseil au 31 mars 1999 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Le vérificateur général,

Daryl C. Wilson, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 13 août 1999

BALANCE SHEET

31 MARCH 1999

	1999	1998
ASSETS		
Current assets		
Cash	$ 9,391	$2,669
Accounts receivable	1,226	6,163
Prepaid Expenses	1,724	-
	$ 12,341	$8,832
LIABILITIES AND DEFICIT		
Current liabilities		
Accounts payable	$ 4,717	$6,075
Accrued salaries payable	9,961	5,257
	14,678	11,332
Deficit	(2,337)	(2,500)
	$ 12,341	$8,832

Approved by the Council

Chairperson

Member

BILAN

31 MARS 1999

	1999	1998
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	9 391 $	2 669
Débiteurs	1 226	6 163
Dépenses payés d'avance	1 724	-
	12 341 $	8 832 $
PASSIF ET DÉFICIT		
Passif à court terme		
Débiteurs	4 717 $	6 075 $
Traitements courus	9 961	5 257
	14 678	11 332
Déficit	(2 337)	(2 500)
	12 341 $	8 832 $

Approuvé par le Conseil

Présidente

Membre

Statement of Revenue, Expenses and Deficit

For the year ended 31 March 1999

	1999 Budget (Note 3)	1999	1998
REVENUE			
Grants			
Province of New Brunswick	$114,600	$117,900	$113,800
Other (note 4)	12,000	9,000	12,000
Miscellaneous	4,000	4,231	5,369
Youth Connexions Jeunesse (Schedule A)	-	82,798	89,210
	130,600	213,929	220,379
EXPENSES			
Salaries and benefits	84,330	84,497	95,106
Furniture and equipment	2,550	2,372	3,458
Professional development	300	347	-
Professional services	900	639	799
Printing and photocopying	8,886	9,890	12,277
Travel, accommodations and meals	12,000	12,315	10,271
Telephone	4,500	5,384	4,418
Office Expenese	3,100	3,121	2,722
Public relations and Advertising	3,000	3,414	420
Honoraria	3,000	1,880	2,412
Conference and meeting	200	135	107
Repairs and maintenance	200	335	-
Bank charges	180	209	180
Miscellaneous	-	8	20
Marketing	2,000	1,723	-
Special Projects	2,500	-	-
Translation	-	1,636	-
Youth Connexions Jeunesse (Schedule A)	-	85,861	87,140
	127,646	213,736	219,330
Excess (deficiency) of revenue over expenses	$2,954	163	1,049
Deficit, beginning of year		(2,500)	(3,549)
Deficit, end of year		$ (2,337)	$ (2,500)

État des recettes, des dépenses et du déficit

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	Budget 1999 (note 3)	1999	1998
RECETTES			
Subventions			
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	114 600$	117 900$	113 800$
Autre (note 4)	12 000	9 000	12 000
Divers	4 000	4 231	5 369
Youth Connexions Jeunesse (Tableau A)	-	82 798	82 210
	130 600	213 929	220 379
DÉPENSES			
Traitements et avantages Sociaux	84 330	84 497	95 106
Mobilier et matériel	2 550	2 372	3 458
Perfectionnement Professionnel	300	347	-
Services professionnels	900	639	799
Imprimerie et photocopies	8 886	9 890	12 277
Frais de voyage, logements et repas	12 000	12 315	10 271
Téléphone	4 500	5 384	4 418
Dépenses de bureau	3 100	3 121	2 722
Relations publiques et publicité	3 000	3 414	420
Honoraires	3 000	1 880	2 412
Conférence et réunion	200	135	107
Réparations et entretien	200	335	-
Frais bancaires	180	209	180
Divers	-	8	20
Marketing	2 000	1 723	-
Projets spéciaux	2 500	-	-
Traduction	-	1 636	-
Youth Connexions Jeunesse (Tableau A)	-	85 861	87 140
	127 646	213 736	219 330
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	2 954 $	163	1 049
Déficit, au début de l'exercice		(2 500)	(3 549)
Déficit, à la fin de l'exercice		(2 337)$	(2 500)$

Notes to Financial Statements

31 march 1999

The Council was established by a cabinet decision in May 1986 and the appointment of the Council was announced in March 1987. The Council began operations in May 1987.

The Youth Council's mission statement reads as follows:

> The Youth Council of New Brunswick is the provincial body representative of youth which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15 - 24, and presents recommendations to government and the public. This is achieved by acting as an advisory and advocacy body, through resource co-ordination and by research and consultation. Through its actions, the Youth Council of New Brunswick strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

1. Capital assets

It is the policy of the Council to charge all capital asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

2. Budget information

The budget information for 1999 deals only with the general operations of the Council. During the year, the Council received additional revenues to defray the cost of operations of Youth Connexions Jeunesse. The revenues and expenses of this activity are not included in the budget information provided for general operations.

3. Grants - Other

An amount of $9,000 was received during the period ended 31 March 1999 (1998 - $12,000) to defray the cost of publishing the Youth Council's Bulletin Journal.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 1999

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil furent annoncées en mars 1987. Les opérations du Conseil ont commencé en mai 1987.

La mission du Conseil de la jeunesse se lit comme suit:

> Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial représentant la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Le Conseil exprime les intérêts, les besoins, les inquiétudes et les perspectives des jeunes âgés de 15 à 24 ans et présente des recommandations au gouvernement et à la population. Ces objectifs sont atteints par des activités consultatives et partisanes, par la coordination de ressources et par des recherches et consultations. Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick s'efforce d'être un catalyseur pour accroître la participation des jeunes dans la société.

1. Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses dans la période où la dépense est engagée.

2. Information budgétaire

L'information budgétaire pour l'exercice 1999 se rapporte uniquement aux opérations générales du Conseil de la jeunesse. Pendant l'exercice, le Conseil a reçu des recettes additionnelles pour défrayer les coûts d'opérations du Youth Connexions Jeunesse. Les recettes et dépenses de cette activité ne figurent pas dans l'information budgétaire.

3. Subventions – Autre

Un montant de 9 000 $ a été reçu durant la période se terminant le 31 mars 1999 (1998 – 12 000 $) pour défrayer le coût de publication du Bulletin Journal du Conseil de la jeunesse.

4. **Services provided by the Province of New Brunswick and others**

The Council uses an office building owned by the Province of New Brunswick and there are no rental charges.

Youth Connexions Jeunesse operates from a location provided free of rental charges at the Regent Mall in Fredericton.

5. **Youth Connexions Jeunesse – Purpose of the organization**

The Council established Youth Connexions Jeunesse (YCJ), a youth information centre, in November 1993.

The YCJ's mission statement reads as follows:

> *YCJ's mission is to facilitate connections between young people and various agencies / organizations in New Brunswick and beyond, sensitizing the public to youth issues by creating broad partnerships and promoting a sense of community involvement with youth throughout the province.*

6. **Uncertainty due to the Year 2000 Issue**

The Year 2000 Issue arises because many computerized systems use two digits rather than four to identify a year. Date-sensitive systems may recognize the year 2000 as 1900 or some other date, resulting in errors when information using year 2000 data is processed. In addition, similar problems may arise in some systems which use certain dates in 1999 to represent something other than a date. The effects of the Year 2000 Issue may be experienced before, on, or after 1 January 2000, and, if not addressed, the impact on operations and financial reporting may range from minor errors to significant systems failure that could affect an entity's ability to conduct normal business operations. It is not possible to be certain that all aspects of the Year 2000 Issue affecting the Council, including those related to the efforts of customers, suppliers, or other third parties, will be fully resolved.

4. **Services fournis par la province du Nouveau-Brunswick et autres**

Le Conseil utilise un édifice à bureaux appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick pour lequel il n'y a aucun frais de location.

Youth Connexions Jeunesse opère dans un local fourni gratuitement au centre commercial Regent à Fredericton.

5. **Youth Connexions Jeunesse – Objectif de l'organisme**

Le Conseil a établi Youth Connexions Jeunesse (YCJ), un centre d'information pour la jeunesse, en novembre 1993.

La mission du YCJ se lit comme suit :

> YCJ a pour mission de faciliter les rapports entre les jeunes et les différentes organisations installées au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur de la province, de sensibiliser le public aux questions qui intéressent les jeunes en créant des partenariats très étendus et d'encourager la communauté à travailler de concert avec les jeunes dans toute la province.

6. **Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000**

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème de l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier 2000, ou encore avant ou après cette date et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Conseil, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Schedule A

Schedule of
Youth Connexions Jeunesse
Revenue and Expenses
For the year ended 31 March 1999

	1999	1998
Revenue		
Province of New Brunswick	$81,801	$89,210
Government of Canada	997	-
	82,798	89,210
Expenses		
Salaries and benefits		
Administration	34,521	33,278
Casuals	43,334	41,727
Furniture and equipment	27	3,991
Professional services	112	-
Printing and photocopying	2,272	1,730
Travel, accommodations and meals	106	262
Telephone	2,009	3,194
Office expenses	2,616	2,075
Public relations and Advertising	64	668
Repairs and maintenance	765	215
	$85,861	$87,140
Excess of revenue over expenses	$(3,063)	$ 2,070

Tableau A

Tableau des recettes et des dépenses
Youth Connexions Jeunesse

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
Recettes		
Province du N.-B.	81 801	89 210
Gouvernement du Canada	997	-
	82 798	89 210
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux		
Administration	34 521	33 278
Employés à temps partiel	43 334	41 727
Mobilier et matériel	27	3 991
Services professionnels	112	-
Imprimerie et photocopies	2 272	1 730
Frais de voyage, logements et repas	106	262
Téléphone	2 009	3 194
Fournitures de bureau	2 616	2 075
Relations publiques et publicité	64	668
Réparations et entretien	765	215
	85 861 $	87 140 $
Excédent des recettes sur les dépenses	(3 063) $	2 070 $